

temps se remettrait peut-être plus au beau ? Bref, à deux heures et quart, juste au moment où la procession allait se mettre en marche vers le terrain du cimetière, une pluie fine et triste commença à tomber, comme pour donner raison une fois de plus au baromètre de M. le curé Choquette.

Monseigneur décida alors que le sermon de circonstance qu'on devait entendre à la lisière du nouveau cimetière, en plein air, serait donné dans l'église.

Voyez-vous d'ici le pauvre prédicateur, qui a choisi son texte et aligné ses développements pour être dits devant le champ des morts, aux pieds de la grande croix, en vue du lac superbe, s'escrimer à expliquer les détails d'une cérémonie..... qui n'aura peut-être pas lieu ? Lui qui, la veille, pour harmoniser son discours avec les circonstances, s'informait si les *pieux de bois* symboliques avaient bien été fichés en terre devant *les cinq croix*, ainsi que l'exige le cérémonial !

C'est égal, il donna tout de même la leçon qui s'imposait pour l'intelligence des cérémonies, c'est à savoir : que, dans l'esprit de l'Eglise, la bénédiction d'un cimetière n'est par une fête de mort, mais bien une fête de vie, et que, par conséquent, si le cimetière parle toujours aux chrétiens de tristesse et de mort, il leur parle aussi et doit leur parler surtout de résurrection, de joie et de vie. En vérité, la mort c'est pour le chrétien le passage à une vie meilleure.

Après le sermon, la température s'étant faite plus clémente, Monseigneur, accompagné de son clergé, put se rendre au cimetière et accomplir les rites saints en présence d'une foule diminuée sans doute mais encore relativement nombreuse.

Je ne dirai point ce que toutes les allées et venues, exigées par le *Pontifical*, sur une terre fraîchement remuée et dégorgeant l'eau, sous la pression du pied, comme une éponge imbibée, coûtèrent de peines et de fatigues à notre évêque ; je dirai plutôt que, le lendemain, Sa Grandeur se rendait en voiture, à treize milles de Mégan-